

November 2020

A Message for Laurentian University International Students

Re: Winter 2021 Arrivals and Courses

With your health and wellbeing in mind, Laurentian University courses will continue to be offered online and through remote delivery for the Winter term, with the [exception of some courses](#) that require a hands-on component. Courses begin on January 4, 2021.

The Laurentian campus remains open and we are ready to welcome you, safely, to our residences.

Preparing for Your Arrival

International students may travel to Canada on or after October 20, 2020 with a valid study permit or letter of introduction. We look forward to welcoming you on campus!

The Government of Canada has introduced some recent changes to travel for international students coming to Canada.*

- [Update on travel restriction exemptions for international students](#)
- [International students: Travel exemptions and restrictions](#) :
(https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/coronavirus-covid19/students.html?utm_medium=email&utm_source=sendpress&utm_campaign)

Immigration Requirements

A reminder from the Government of Canada: “Travellers should not make any travel plans until they have met all requirements and received all necessary authorizations.”

The government of Canada has CONFIRMED that Laurentian University is on the [approved list of designated learning institutions \(DLI\) with a COVID-19 readiness plan](#). As such, you will need the following documents as well for your travels:

- Passport
- Original valid Study Permit or valid Letter of Introduction
- The letter of acceptance (offer of admission) from Laurentian University
- [Proof of financial support](#)
- Travellers coming to Canada by air will be required to use the [ArriveCAN](#) before they board their flight. They will need to provide travel and contact information, a quarantine plan, and a COVID-19 symptom self-assessment. Travellers will need to be ready to show their ArriveCAN receipt when seeking entry into Canada; a border services officer will verify that they have submitted their information digitally. Before this time air travellers can expect to be reminded by their air carrier of the need to submit COVID-related information digitally through ArriveCAN prior to boarding their flight to Canada.
(<https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19/arrivecan.html>)

Residence and Quarantine Period

Laurentian Residences remain open for the Winter 2021 and Spring terms. To ease your transition to Canada, your Residence provides:

- pre-arranged travel to the campus from the Sudbury (YSB) airport
- safe and secure quarantine space in Residence
- a Food & Care Kit to help you through the mandatory 14 day quarantine period
- on-site COVID-19 testing

Reserve [your quarantine space](#) a minimum of 14 days before your arrival. For more information, please contact residences@laurentian.ca.

Should you need any assistance in planning your arrival and coordinating your pre-arranged shuttle, please contact international@laurentian.ca.

We wish you a safe journey to our campus

Laurentian University
International Student Services

** From the update: "Starting October 20, 2020, Designated Learning Institutions (DLI) with a COVID-19 readiness plan approved by their province or territory will be able to reopen to international students who are currently outside Canada."*

Novembre, 2020

Message à la population étudiante étrangère de l'Université Laurentienne

Objet : Arrivées et cours de l'hiver 2021

Soucieuse de votre santé et de votre bien-être, l'Université Laurentienne continuera d'offrir ses cours en ligne et à distance au trimestre d'hiver, à l'[exception de certains cours](#) qui comportent un aspect pratique. Les cours commenceront le 4 janvier 2021.

Le campus de la Laurentienne demeure ouvert et nous sommes prêts à vous accueillir en toute sécurité dans nos résidences.

Préparation de votre arrivée

Les étudiants étrangers peuvent venir au Canada à compter du 20 octobre 2020 avec un permis d'études valide ou une lettre d'introduction. Nous nous réjouissons à la perspective de vous recevoir sur le campus.

Le gouvernement du Canada a récemment modifié les restrictions de voyage pour les étudiants étrangers venant au Canada.*

- [Mise à jour sur l'exemption des restrictions de voyage pour les étudiants](#)
- [Restrictions de voyage et exemptions pour les étudiants étrangers](#)
(https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/services/coronavirus-covid19/students.html?utm_medium=email&utm_source=sendpress&utm_campaign)

Exigences d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Un rappel du gouvernement du Canada : « Les voyageurs ne devraient pas faire de projets de voyage tant qu'ils ne respectent pas toutes les exigences et qu'ils n'ont pas reçu toutes les autorisations nécessaires ».

Le gouvernement du Canada A CONFIRMÉ que l'Université Laurentienne figure sur la [liste approuvée des établissements d'enseignement désignés \(EDD\)](#) ayant un plan de préparation à la COVID-19. Ainsi, vous avez besoin des documents suivants pour votre voyage :

- Passeport;
- Original du permis d'études ou de la lettre d'introduction;
- La lettre d'acceptation (offre d'admission) de l'Université Laurentienne;
- [Preuve de ressources financières;](#)



- Les voyageurs aériens, dont la destination est le Canada, devront soumettre leurs renseignements électroniquement au moyen d'[ArriveCAN](#) avant de monter à bord de leur vol. Cela comprend les renseignements sur les déplacements et les personnes-ressources, le plan de quarantaine, et l'autoévaluation des symptômes de la COVID-19. Les voyageurs souhaitant entrer au Canada doivent être en mesure de fournir leur reçu ArriveCAN à un agent des services frontaliers, qui vérifiera que les renseignements des voyageurs ont préalablement été numérisés. Avant cette date, ils peuvent s'attendre à ce que leur transporteur aérien leur rappelle la nécessité de soumettre les renseignements liés à la COVID par voie numérique au moyen d'ArriveCAN avant de monter à bord de leur vol à destination du Canada.
(<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19/arrivecan.html>)

Résidences et période de quarantaine

Les résidences de la Laurentienne restent ouvertes pour les trimestres d'hiver et du printemps 2021. Pour faciliter votre transition au Canada, elles fournissent :

- le transport arrangé d'avance jusqu'au campus de l'aéroport de Sudbury (YSB);
- un lieu sécuritaire pour la quarantaine dans la résidence;
- un colis de nourriture et de produits de soins pour vous aider pendant la quarantaine obligatoire;
- le dépistage sur place de la COVID-19.

Réservez votre place de quarantaine au moins quatorze jours avant votre arrivée. Pour en savoir davantage, écrivez à residences@laurentienne.ca.

Si vous avez besoin d'aide pour planifier votre arrivée et coordonner le transport en navette, écrivez à international@laurentienne.ca.

Nous vous souhaitons un voyage sécuritaire jusqu'à notre campus.

Université Laurentienne
Services aux étudiants étrangers

** Extrait de la mise à jour : « À compter du 20 octobre 2020, les EED ayant un plan d'intervention en réponse à la COVID-19 approuvé par leur province ou territoire pourront rouvrir leurs portes aux étudiants étrangers qui sont actuellement à l'extérieur du Canada. »*